

Station d'Epuration (STEP) du PETIT COSQUET - Enquête d'Utilité Publique relative au Zonage des Eaux Usées et au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de BANGOR

samedi 31 août 2019 à 10:40 réception

À : enquetepubliquebangor@orange.fr

Cc :



Lettre pour commission d'enquêt ...

539 Ko

Mesdames et Messieurs

veuillez trouver, svp., ci-joint notre lettre concernant le sujet mentionné dans la référence.

Merci

Mesdames et Messieurs les membres de la
commission d'enquête

Mairie de BANGOR

56360 BANGOR

26, rue Claude MONET

Tél. portable: +49 171 2193030

56360 BANGOR

Adresse e-mail: joachim.hagemann@t-online.de

Objet : Station d'Épuration (STEP) du PETIT COSQUET - Enquête d'Utilité Publique relative au Zonage
des Eaux Usées et au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de BANGOR

Bangor- Petit Cosquet, le 31.8.2019

Mesdames, Messieurs les membres de la commission d'enquête,

Par la présente, nous vous écrivons à titre personnel, mais également comme membres du Collectif de
Défense des Résidents du Village du Petit Cosquet.

La situation actuelle et projetée dans le nouveau PLU et le Zonage des Eaux Usées de Bangor nous
inquiète fortement. En effet, l'accroissement du nombre d'habitations prévu au PLU dans le secteur de
Kervilahouen et plus largement en amont de la station du Petit Cosquet va augmenter naturellement les
volumes d'eaux usées à traiter par cette station qui est déjà saturée, et donc les nuisances olfactives qui
sont déjà élevées depuis sa mise en service en septembre 2017.

Le bassin de rétention de 6 000m³ est déjà saturé à mi-août, tout comme en août 2018. La charge
hydraulique et la charge organique de cette station sont largement supérieures à celles des autres stations
d'épuration de l'Île, d'après les données présentes au dossier d'enquête publique.

Cette station était « promise ZERO NUISANCE » par ses concepteurs, promesse relayée en continu par
les élus de la CCBI et de la Mairie de Bangor.

Nous demandons que soient prises immédiatement des mesures permettant de supprimer toutes les
nuisances olfactives et leurs impacts sur le voisinage, que le schéma d'assainissement local soit ré-
examiné, qu'une expertise extérieure et indépendante de la station soit réalisée au regard des nuisances
olfactives actuelles et de leur évolution future dans le cadre du PLU.

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, les membres de la Commission d'Enquête, l'expression de nos
sentiments respectueux.

Enquête PLU Commune de 56360 BANGOR

samedi 31 août 2019 à 13:19 réception

À : enquetepubliquebangor@orange.fr

M.Mme

Le Petit Cosquet

56360 BANGOR

Tél. portable:

Adresse E-mail:

Mesdames et Messieurs les membres
de la commission d'enquête

Mairie de BANGOR

26, rue Claude MONET

56360 BANGOR

Objet : Station d'Épuration (STEP) du PETIT COSQUET - Enquête d'Utilité Publique relative au Zonage des Eaux Usées et au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de BANGOR

Bangor- Le Petit Cosquet, le 31 août 2019

Mesdames, Messieurs les membres de la commission d'enquête,

Par la présente, nous vous écrivons à titre personnel, mais également comme membres du Collectif de Défense des Résidents du Village du Petit Cosquet.

La situation actuelle et projetée dans le nouveau PLU et le Zonage des Eaux Usées de Bangor nous inquiète fortement. En effet, l'accroissement du nombre d'habitations prévu au PLU dans le secteur de Kervilahouen et plus largement en amont de la station du Petit Cosquet va augmenter naturellement les volumes d'eaux usées à traiter par cette station qui est déjà saturée, et donc les nuisances olfactives qui sont déjà élevées depuis sa mise en service en septembre 2017.

Le bassin de rétention de 6 000m³ est déjà saturé à mi-août, tout comme en août 2018. La charge hydraulique et la charge organique de cette station sont largement supérieures à celles des autres stations d'épuration de l'Île, d'après les données présentes au dossier d'enquête publique.

Cette station était « promise ZERO NUISANCE » par ses concepteurs, promesse relayée en continu par les élus de la CCBI et de la Mairie de Bangor.

Nous demandons que soient prises immédiatement des mesures permettant de supprimer toutes les nuisances olfactives et leurs impacts sur le voisinage, que le schéma d'assainissement local soit réexaminé, qu'une expertise extérieure et indépendante de la station soit réalisée au regard des nuisances olfactives actuelles et de leur évolution future dans le cadre du PLU.

Veuillez agréer Mesdames, Messieurs, les membres de la Commission d'Enquête, l'expression de nos sentiments respectueux.

STEP du Pt Cosquet

samedi 31 août 2019 à 15:43 réception

À : enquetepubliquebangor@orange.fr

Cc :



STEP lettre PCD.pdf
1.1 Mo

Mesdames, Messieurs,

Je vous envoy mes commentaires importante pour la enquette publique.

Cordialement -

| | |
|-----------------|--|
| Petit Cosquet | Mesdames et Messieurs les membres de la commission d'enquête |
| 56360 BANGOR | Mairie de BANGOR |
| Tél. portable: | 26, rue Claude MONET |
| Adresse e-mail: | 56360 BANGOR |

Objet : Station d'Épuration (STEP) du PETIT COSQUET - Enquête d'Utilité Publique relative au Zonage des Eaux Usées et au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de BANGOR

Bangor- Petit Cosquet, le 31/08/ 2019

Mesdames, Messieurs les membres de la commission d'enquête,

Par la présente, nous vous écrivons à titre personnel, mais également comme membres du Collectif de Défense des Résidents du Village du Petit Cosquet.

La situation actuelle et projetée dans le nouveau PLU et le Zonage des Eaux Usées de Bangor nous inquiète fortement. En effet, l'accroissement du nombre d'habitations prévu au PLU dans le secteur de Kervilahouen et plus largement en amont de la station du Petit Cosquet va augmenter naturellement les volumes d'eaux usées à traiter par cette station qui est déjà saturée, et donc les nuisances olfactives qui sont déjà élevées depuis sa mise en service en septembre 2017.

Le bassin de rétention de 6 000m³ est déjà saturé à mi-août, tout comme en août 2018. La charge hydraulique et la charge organique de cette station sont largement supérieures à celles des autres stations d'épuration de l'Île, d'après les données présentes au dossier d'enquête publique.

Cette station était « promise ZERO NUISANCE » par ses concepteurs, promesse relayée en continu par les élus de la CCBI et de la Mairie de Bangor.

Nous demandons que soient prises immédiatement des mesures permettant de supprimer toutes les nuisances olfactives et leurs impacts sur le voisinage, que le schéma d'assainissement local soit ré-examiné, qu'une expertise extérieure et indépendante de la station soit réalisée au regard des nuisances olfactives actuelles et de leur évolution future dans le cadre du PLU.

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, les membres de la Commission d'Enquête, l'expression de nos sentiments respectueux.

PLU

À : enquetepubliquebangor@orange.fr

Petit Cosquet Bangor

Bonjour

Faisant partie du collectif créé autour de la STEP
du village je constate que le bassin terminal est
saturé depuis au moins 2 semaines et dégage des
odeurs nauséabondes, que comptent faire les
gestionnaires?

Ne peut on construire un 2° bassin pour délester

l1 lorsqu'il est plein

Il ne serait pas judicieux d'y ajouter d'autres évacuations
issues de nouvelles constructions

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à mon courrier
je vous adresse mes salutations.